

Lundi 21 mars 2011
Matinée d'information AFDET

◆ Les métiers du Paysage ◆



les entreprises
du paysage

2010



Qui est l'Unep ? (*Union Nationale des Entreprises du Paysage*)

- La seule organisation professionnelle (création en 1963) représentative des 20 000 entreprises du paysage et des 80 000 actifs qu'elles emploient, reconnue par les pouvoirs publics.
- Les missions de l'Unep:
 - Représenter et défendre la profession (négociations sociales à l'échelon national, actions d'influence, participation aux manifestations nationales et internationales..)
 - Accompagner et former (collecte et répartition de la taxe d'apprentissage, politique des titres de qualification, encouragement aux démarches qualité, formation des chefs d'entreprise, création de l'itiape).
 - Informer et conseiller (les adhérents et le grand public)

www.entreprisesdupaysage.org



2010

Matinée AFDET - Lundi 8 Novembre 2010





L'équipe au service des adhérents

Les instances de décision de l'Unep animées par des adhérents bénévoles entrepreneurs du paysage :

Le Conseil d'administration

Le Président et son bureau national

Les Commissions et les groupes techniques de métiers

La Délégation générale (Paris) : une équipe de 12 personnes ressources (permanents)

Les 14 Délégations régionales :

Un président élu et son bureau

Les présidents départementaux

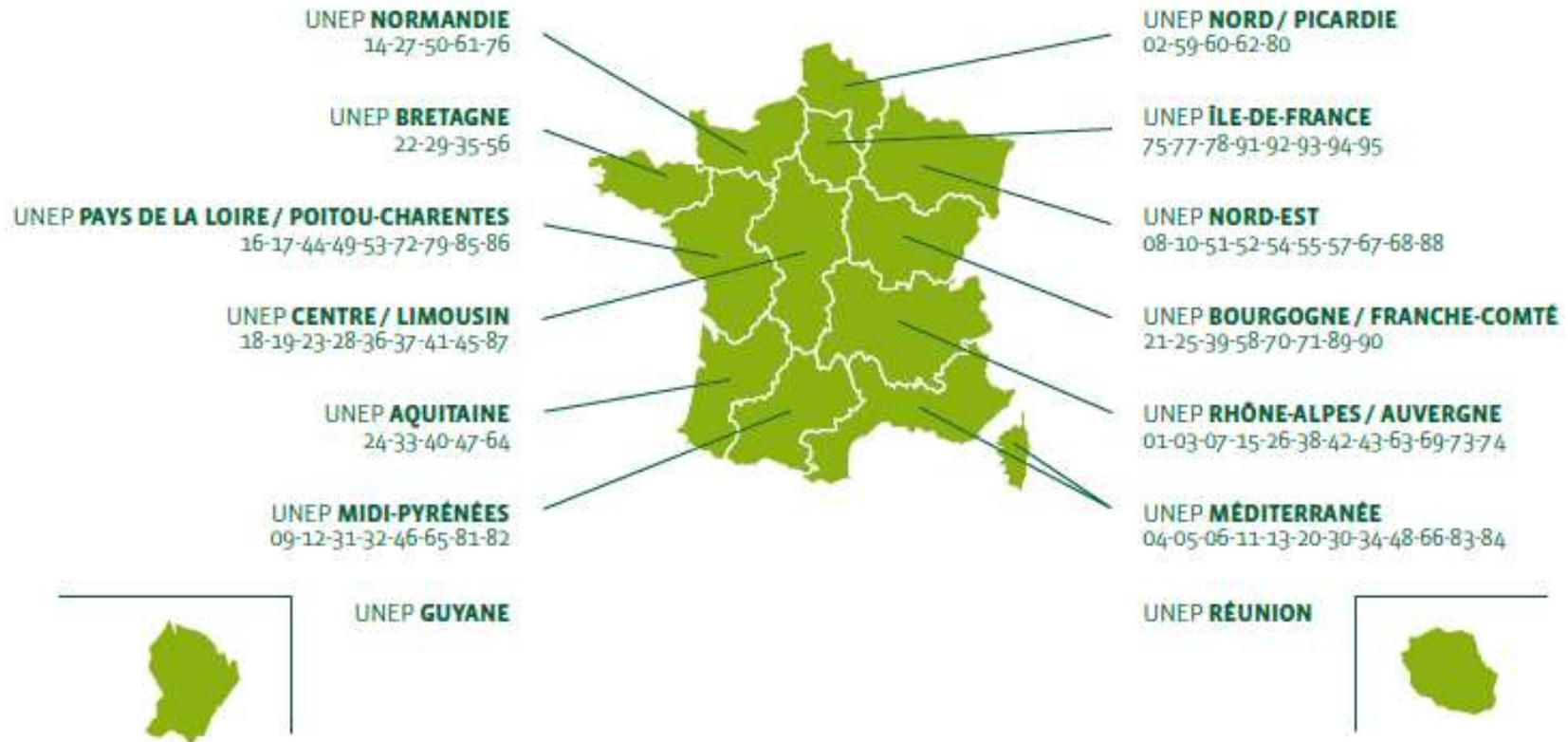
Un ou deux délégués régionaux permanents, interlocuteurs des adhérents assurent la mise en œuvre des opérations de terrain



La structure au service des adhérents

L'Unep est représentée dans toute la France

14 délégations régionales à votre service



2010

Matinée AFDET - Lundi 21 mars 2011

Les Métiers du Paysage

2010

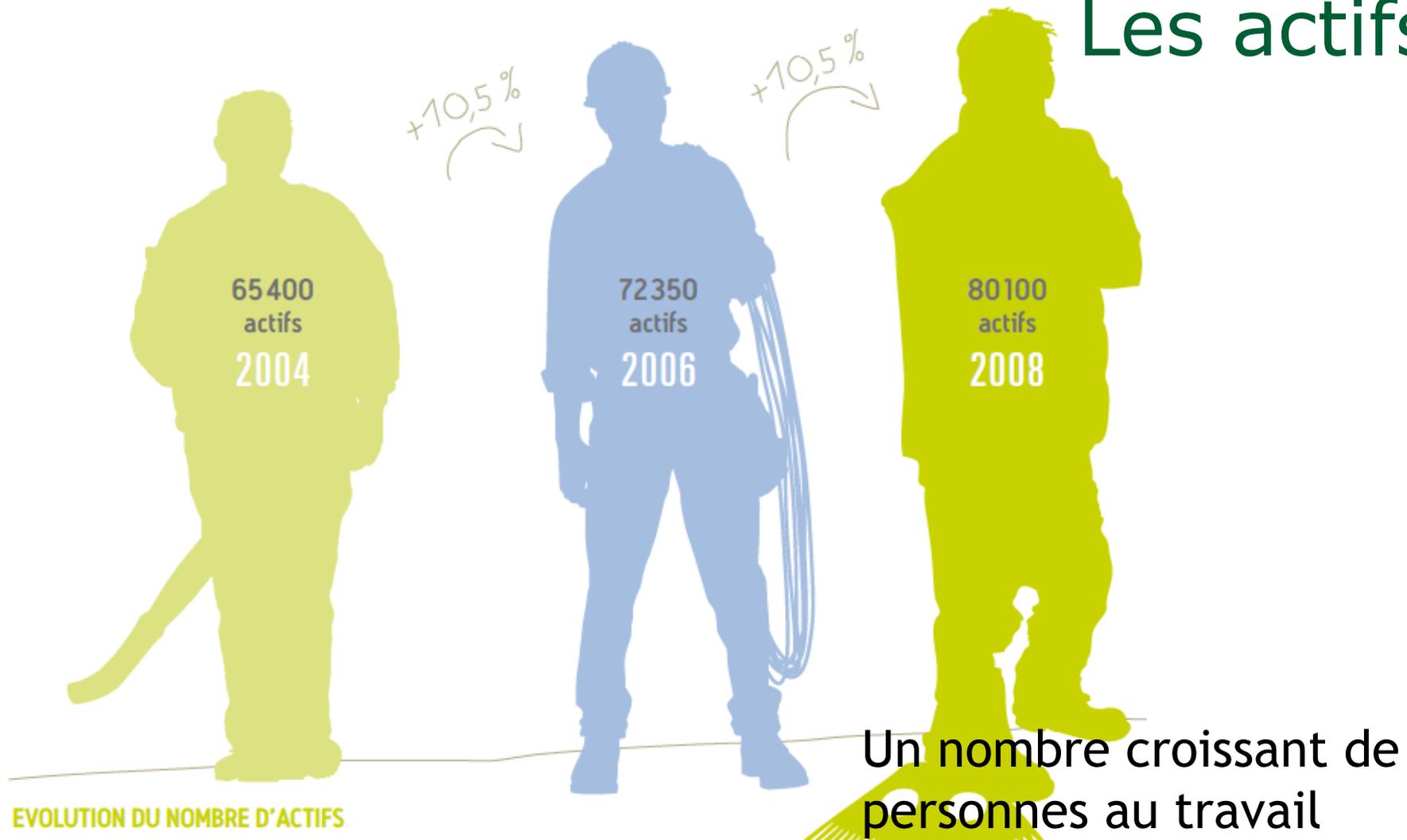
Matinée AFDET - Lundi 8 Novembre 2010



les entreprises
du paysage



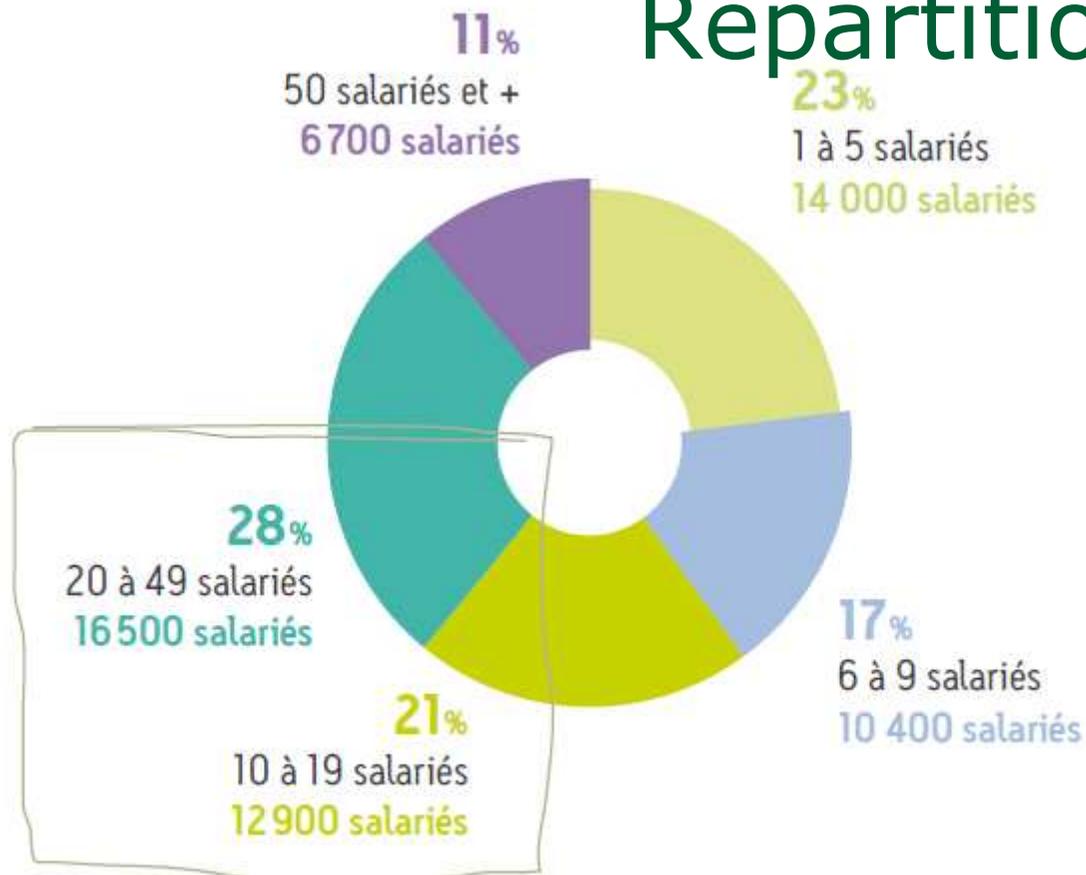
Les actifs



2010

Matinée AFDET - Lundi 21 mars 2011

Répartition des salariés



40 % des emplois salariés se situent dans les entreprises de moins de 10 salariés, dont près d'un quart dans des entreprises de moins de 6 salariés

Près de 50 % sont regroupés dans celles qui en comptent 10 à 50

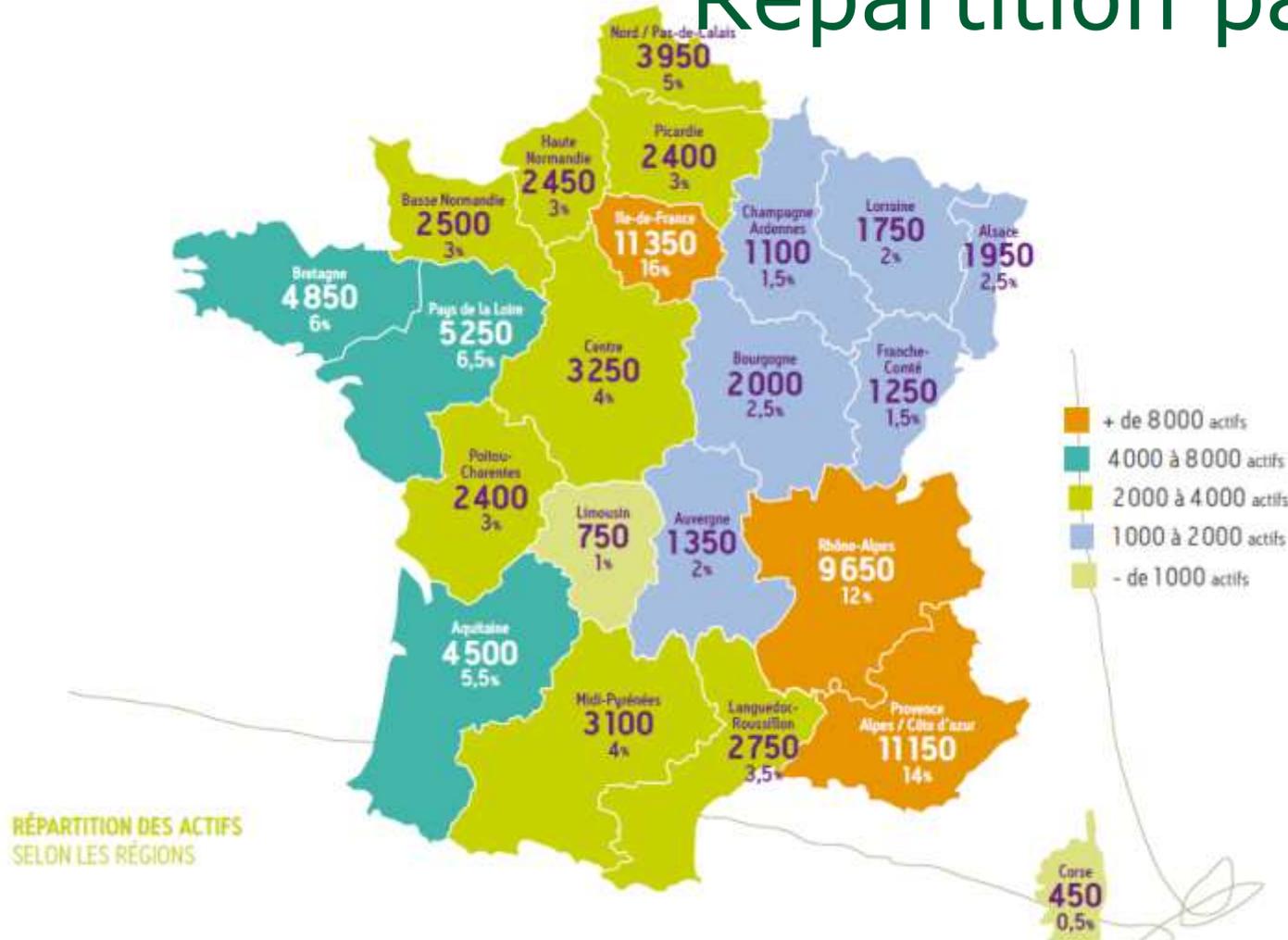
**RÉPARTITION DES 60 500 SALARIÉS
SELON L'EFFECTIF SALARIÉ DES ENTREPRISES**

2010

Matinée AFDET - Lundi 21 mars 2011

Répartition par région

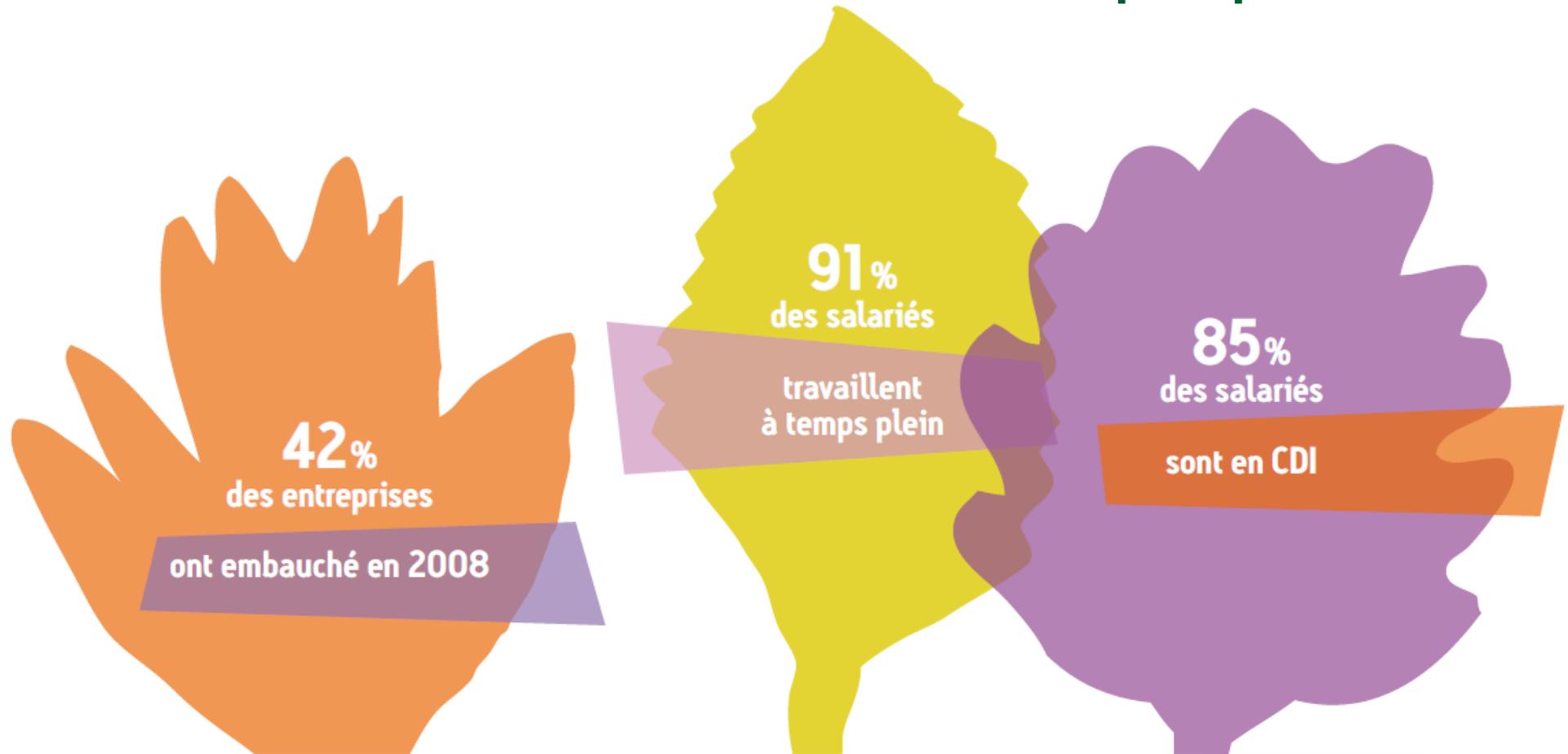
40 % des actifs sont concentrés dans 3 régions (Île-de-France, Rhône-Alpes et PACA) en raison de leur activité économique et de leur densité de population



2010

Matinée AFDET - Lundi 21 mars 2011

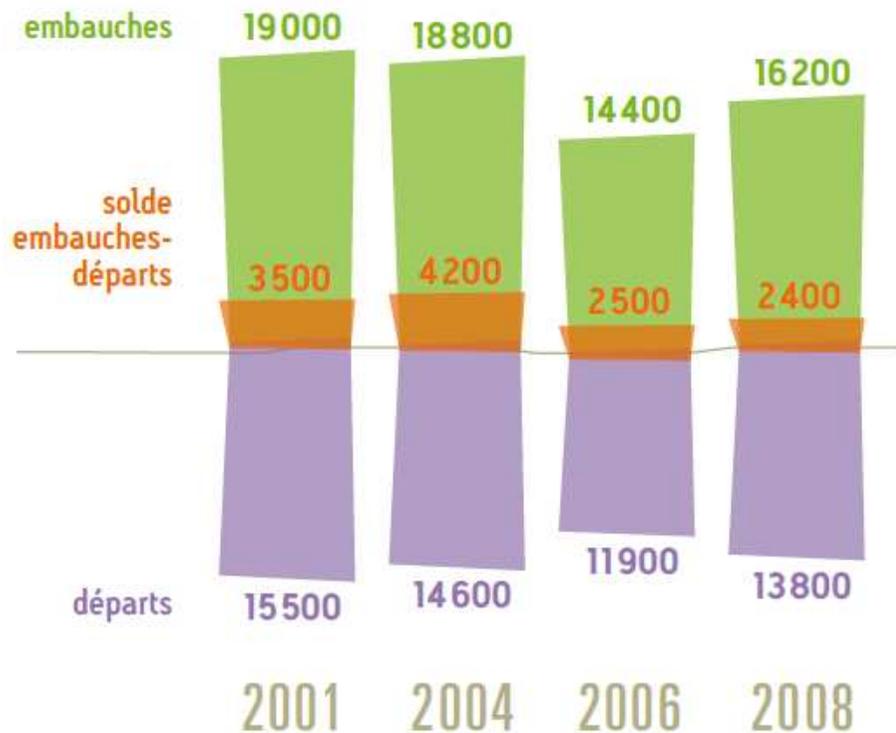
Des embauches nombreuses, en CDI et à temps plein



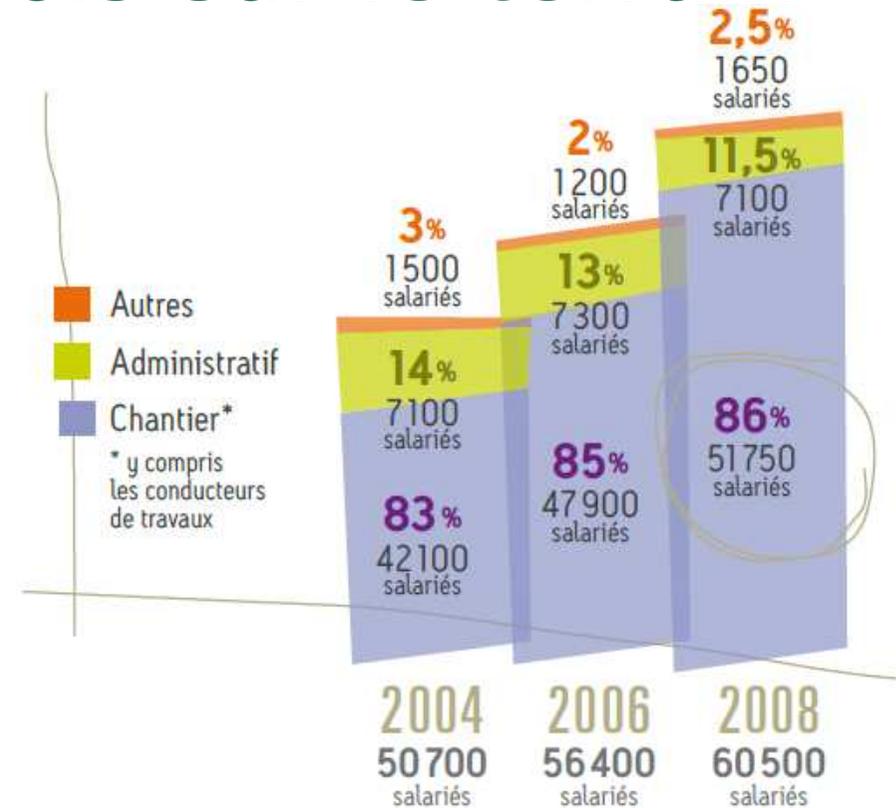
2010

Matinée AFDET - Lundi 21 mars 2011

Des emplois sur le terrain



EVOLUTION DES EMBAUCHES ET DES DÉPARTS 2001-2008



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIÉS SELON LA FONCTION



les entreprises
du paysage

UNEP Rhône-Alpes / Auvergne

Les activités des entreprises du paysage

➤ La création:

- **Conception de parcs et jardins:** conseiller le client et imaginer un projet d'aménagement Paysager qui répond à sa demande
- **Aménagement de parcs, jardins, de murs et toitures végétalisés, de terrains de sport:** Réaliser un espace conçu selon un objectif esthétique et/ou fonctionnel, en respectant les Plans
- **Aménagement de milieux aquatiques et génie végétal :** Réaliser des pièces d'eau et y disposer les différentes espèces végétales qui en constituent la flore
- **Végétalisation par semis hydraulique:** Cicatriser les paysages et végétaliser les zones difficiles d'accès ou les terrains abîmés : carrières, décharges ou terrils, stations de sports d'hiver
- **Maçonnerie paysagère :** Construire des murets, escaliers, clôtures et pièces d'eau
- **Eclairage :** Mettre en place les systèmes d'éclairage et les mécanismes électriques

➤ L'entretien:

- **Entretien et arrosage de parcs, espaces verts et jardins:** Mettre en place et gérer l'arrosage des espaces verts
- **Entretien des terrains de sport:** Assurer la qualité et la bonne tenue des terrains de football et autres sports
- **Entretien des milieux aquatiques:** Assurer l'équilibre écologique des pièces d'eau

2010

Matinée AFDET - Lundi 8 Novembre 2010



Les activités des entreprises du paysage

➤ L'élagage / le reboisement:

- Taille des arbres : Tailler et soigner les arbres en toute sécurité
- Débroussaillage: Assurer l'équilibre et le bon développement des espaces boisés
- Rognage de souches et dessouchage: Rendre le terrain accessible à de nouveaux aménagements après abattage
- Reboisement: Préparer les sols, planter ou semer des arbres afin de créer des bois et des forêts

➤ Le paysagisme d'intérieur:

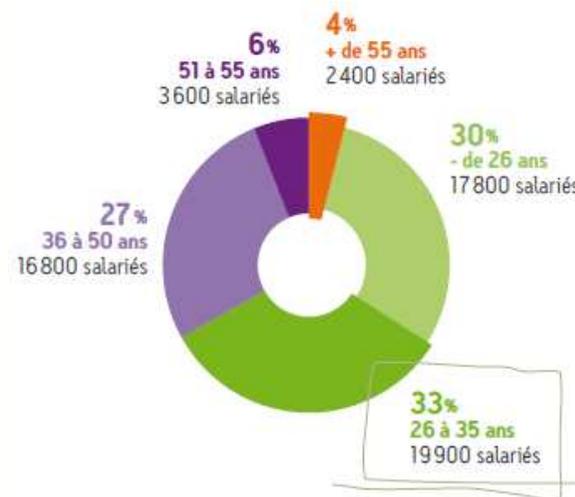
- Conception de décors végétalisés : Etudier, conseiller, dessiner et aménagement des espaces pour les bureaux, restaurants, les tournages de films, etc.
- Entretien des aménagements intérieurs: Assurer les traitements, la taille, etc, la location de plantes



Des femmes et des hommes jeunes...



EVOLUTION DE LA STRUCTURE
DES EFFECTIFS SALARIÉS SELON LEUR SEXE
Y COMPRIS LES APPRENTIS



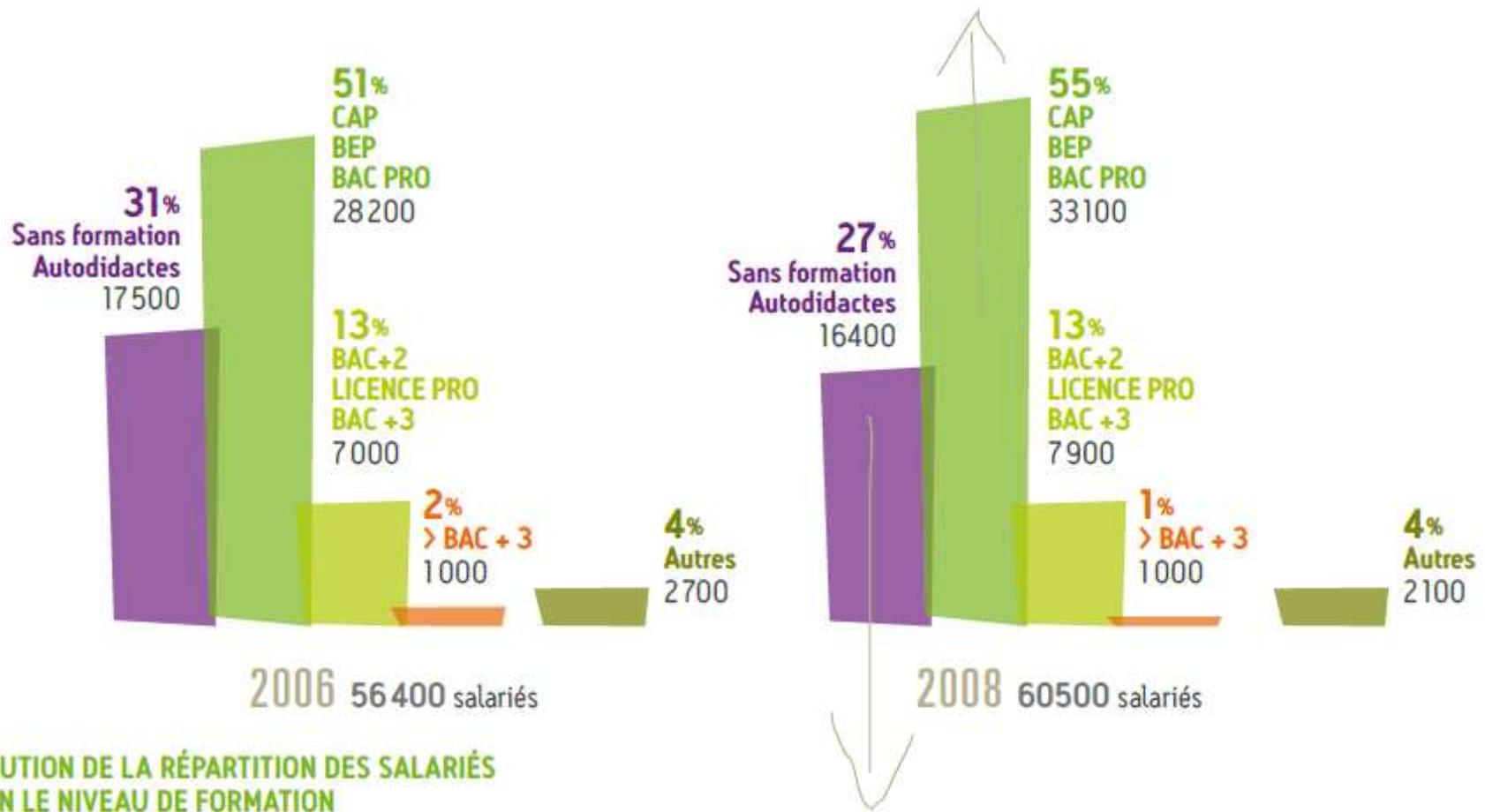
RÉPARTITION DES 60 500 SALARIÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2008
SELON LEUR ÂGE



RÉPARTITION DES SALARIÉS
SELON LEUR ANCIENNETÉ DANS L'ENTREPRISE EN 2008

2010

... et de plus en plus diplômés



2010

Les emplois, les besoins et les qualifications dans le paysage

2010

Matinée AFDET - Lundi 8 Novembre 2010

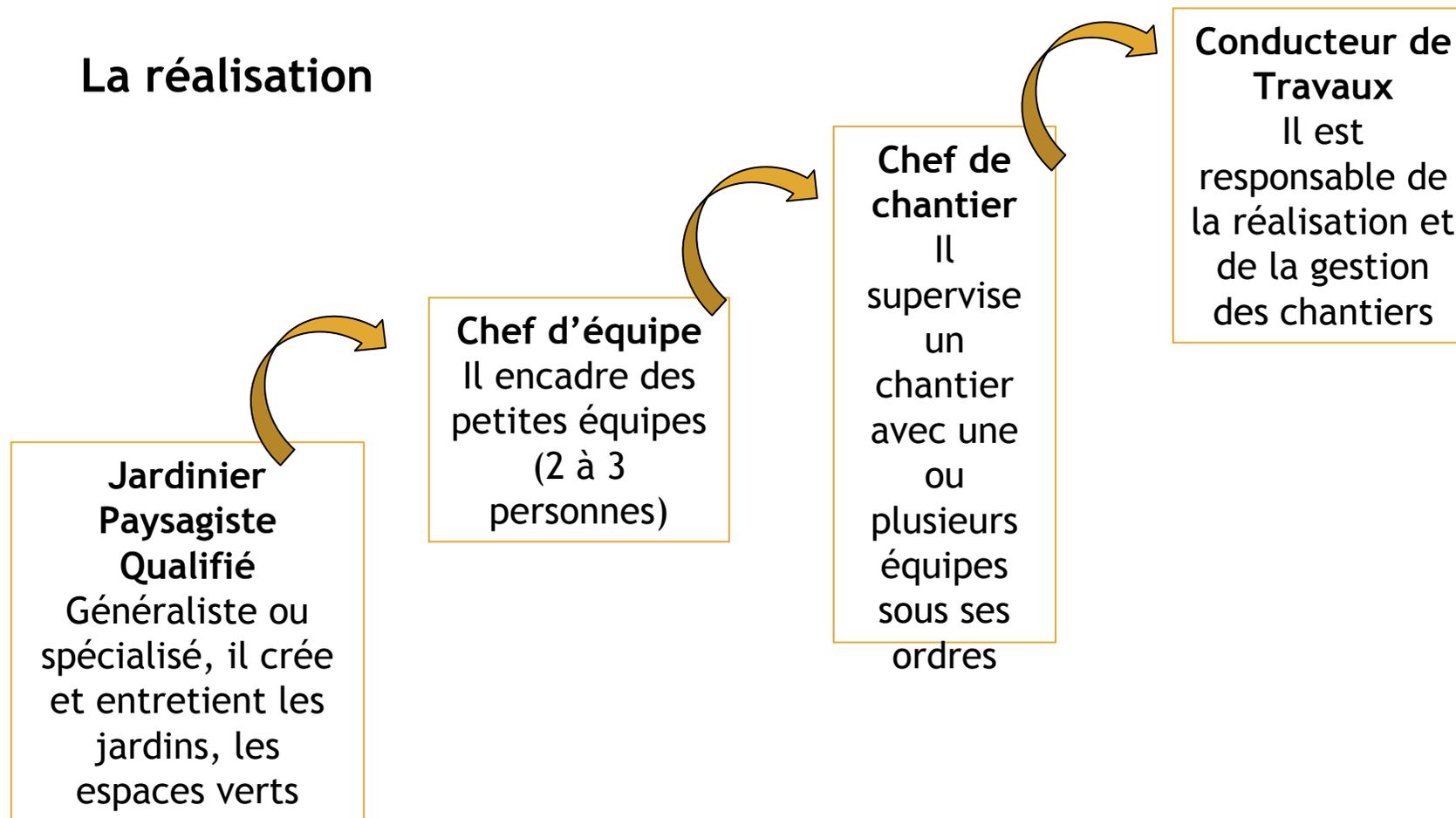


les entreprises
du paysage



Qui fait quoi dans une entreprise du paysage? Les différents profils

La réalisation



Qui fait quoi dans une entreprise du paysage? Les différents profils

La logistique

**Chauffeur de poids
lourds**

Il approvisionne les
chantiers en matériaux
et matériels

Conducteur d'engins
Il est spécialisé dans la
conduite d'engins et a
souvent un engin
attitré

**Mécanicien en matériels
agricoles**

Il est chargé de la
maintenance du matériel
de l'entreprise

La conception/ les études & mesures

Concepteur du paysage	Aide au concepteur	Dessinateur
Mètreur géomètre	Chef des études et méthodes	

La gestion

Secrétaire	GRH	Comptable
------------	-----	-----------

La vente

Technico-commercial



Répartition des salariés en équivalent temps plein selon les travaux

	% de salariés
CREATION	49,5%
Dont:	38,5%
Création de jardins et d'espaces verts	
Création de terrains de sport et de golf	2%
Travaux forestiers et de reboisement	2%
Génie végétal et aménagement en milieu aquatique	0,5%
Arrosage intégré	3,5%
Végétalisation par semis hydraulique	< 0,5%
Toitures et murs végétalisés	1%
Piscines/baignades	1,5%
Construction Paysagère (maçonnerie)	0,5%
ENTRETIEN	47%
Dont:	29%
Entretien d'aménagements paysagers hors élagage	
Elagage	10,5%
Fauchage	3,5%
Application de produits phytosanitaires	3%
Autres activités	1%
PAYSAGISME D INTERIEUR	1,5%
MECANIQUE	1%
ADMINISTRATIF/BUREAU	1%
ENSEMBLE	100%

2010



les entreprises
du paysage



Evolution de la répartition des salariés selon le niveau de formation

	2001	2004	2006	2008
Sans formation/ autodidactes	29%	28%	31%	27%
CAP	17%	17%	16%	17%
BEP	18%	19%	18%	20%
BP - BAC PRO	15%	16%	17%	18%
Bac + 2 (BTS, DUT..)	12%	12%	12%	12%
Supérieur à Bac +3	1%	1%	2%	1%
Licence Pro (Bac +3)	8%	7%	< 1%	1%
Autres			4%	4%
ENSEMBLE	100%	100%	100%	100%

2010



La filière de formation de l'enseignement agricole en aménagements paysagers permet aux jeunes de suivre des formations plus ou moins longues, mais ayant toutes pour objectif de les **préparer au mieux à l'entrée dans la vie professionnelle.**

Ces formations et diplômes sont accessibles dès après une 3ème par cycle de 2 ans jusqu'aux diplômes d'Ingénieur de niveau bac + 5, voire 6. Tous les niveaux de qualification sont donc envisageables dans la spécialité « travaux paysagers » ou « aménagements paysagers » : Capa*, BPA*, Bac Pro et BP*, BTS*, licences professionnelles et ingénieur, sans oublier les certificats de spécialisation et les titres.

Les salaires bruts mensuels moyens du secteur du paysage sont de 17 % supérieurs aux minima fixés par la convention collective nationale et se situent dans les fourchettes suivantes :

Ouvrier Paysagiste **1390 à 1750 €**

Conducteur de travaux et cadre **2500 à 4150 €**

Le secteur des aménagements paysagers est en plein développement et bénéficie d'atouts indéniables. Il attire de plus en plus de jeunes mais pas encore suffisamment pour couvrir tous les besoins de la profession : **70% des chefs d'entreprise déclarent rencontrer des difficultés pour recruter du personnel !**

*Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

* Brevet Professionnel Agricole

* Brevet professionnel

* Brevet de Technicien Supérieur

2010

Quel avenir pour les jeunes diplômés ?

L'expertise de Catherine Muller, vice-présidente de l'Unep en charge de la Formation :

« **Les titulaires d'un diplôme tels que le Bepa et le BPA « travaux paysagers » sont très prisés sur le marché du travail** car ils constituent les forces vives des jardiniers paysagistes spécialisés, qui œuvrent au quotidien sur les chantiers d'espaces verts, tant en création qu'en entretien ! Surtout s'ils se spécialisent dans un domaine précis par un CS !

De même, **les titulaires du Bac professionnel « aménagements paysagers »**, conçu pour une entrée rapide et efficace dans la vie active, **sont très prisés par les entreprises. Ils ne rencontrent généralement aucune difficulté à trouver un emploi.**

Les titulaires de ces diplômes démarrent en général à des postes de jardiniers paysagistes plus ou moins qualifiés selon leur niveau et l'expérience qu'ils ont pu acquérir durant les périodes de stages ou d'apprentissage. Ils peuvent ensuite se spécialiser et/ou évoluer vers des postes de chefs d'équipe, puis chefs de chantier.

Ceux qui en ont les capacités, BTS et ingénieurs notamment, évolueront rapidement vers des postes de conducteurs de travaux et autres postes d'encadrement. Ils sont également nombreux à s'installer à leur compte. »



Les qualités les plus prisées par les entrepreneurs du paysage:

- Autonomie
- Polyvalence
- Capacité d'adaptation
- Soins
- Rigueur



Unep Rhône-Alpes/Auvergne

Agrapôle

23 rue Jean Baldassini

69364 LYON Cedex 07

Tél: 04 72 76 13 30

ltavernier@unep-fr.org

◆ www.entreprisesdupaysage.org ◆



les entreprises
du paysage

2010

